

La cave aux sculptures de Dénezé-sous-Doué

Introduction

En 1956, 80 ans après une première mention du site par Célestin Port (archiviste à Angers), Jeanne et Camille Fraysse redécouvrent la cave aux sculptures de Dénezé-sous-Doué dans le cadre de leurs travaux sur les troglodytes en Anjou. Leur découverte attire rapidement l'attention de nombreux spécialistes de l'archéologie et du patrimoine souterrain tels que le Dr Gruet, le professeur Raymond Mauny (Sorbonne), l'abbé Pierre Nollent (Société Française d'Etude des Souterrains), Henri Enguehard (Architecte départemental des Monuments Historiques de Maine-et-Loire), ... Les dégagements réalisés entre 1974 et 1976 vont permettre la découverte de plusieurs centaines de sculptures de toutes tailles qui ornaient les parois de cette cave.



Personnages du panneau A

L'absence de textes d'archives mentionnant la cave aux sculptures et d'étude détaillée du matériel archéologique découvert lors des travaux de dégagement du site dans les années 1970 ne permet pas une datation précise de la cave. Ce sont les recherches menées par Annie Brethon sur les costumes, les coiffures, les personnages représentés sur les parois qui ont permis d'envisager la datation la plus admise par les chercheurs et qui font remonter le site à la seconde moitié du XVI^e siècle.

La découverte de la cave aux sculptures de Denezé-sous-Doué reste un fait unique en Europe en l'état actuel des connaissances. Aucun autre site avec une telle densité de hauts-reliefs, avec un tel nombre de représentations humaines, spécifiquement de cette période et en milieu souterrain n'existe en Europe. Le site de Royston (Grande-Bretagne) a souvent été comparé à Denezé-sous-Doué mais il n'atteint en aucun cas le développement en taille et en qualité de celui de Denezé-sous-Doué. La cave aux sculptures représente ainsi un site unique qui lui a notamment valu son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Néanmoins, près de cinquante ans après sa redécouverte complète et son ouverture au public, le site ne cesse de se détériorer. Les articles de presse, les appels à l'aide de la Mairie, l'indignation des associations et spécialistes du patrimoine se succèdent sans que des solutions fortes et audacieuses ne soient entreprises pour éradiquer le mal qui ronge les sculptures de la cave de Denezé.

L'objectif de ce dossier est de mettre en évidence les principales dégradations qui affectent la cave et de mettre en évidence les multiples actions entreprises par les autorités, la mairie, les associations afin de contribuer à la sauvegarde de la cave.

La cave en quelques mots et quelques images

La Cave aux sculptures de Denezé-sous-Doué est très vraisemblablement une ancienne carrière artisanale dont les parois ont été, selon l'hypothèse la plus communément admise, sculptées durant la seconde moitié du XVI^e siècle.



Vue d'ensemble du panneau D

Sur les parois de cette cavité, plusieurs centaines de personnages, taillés en ronde-bosse, s'enchevêtrent, s'intercalent dans les moindres creux, pour former une bande dessinée taillée dans le tuffeau de Dénezé. « Figures grimaçantes et visages angéliques, costumes somptueux et corps dénudés, géants difformes et chétives créatures s'entremêlent sans souci de proportions en une frise caricaturale et truculente » (Brethon, 1996 : 1).

Dans l'immense majorité des cas, les sculptures représentent des hommes et des femmes avec plus rarement des créatures anthropomorphes (serpent, être mi-humain mi-cheval, ...). Les panneaux montrent notamment des scènes de la vie telle que la maternité, l'enfantement, mais aussi des personnages nus ou adoptant des positions coquines. Les personnages affichent des traits variés avec notamment des Indiens, des religieux, des êtres chétifs ou ayant un certain embonpoint, d'autres une face plus cadavérique, ... Les visages offrent une diversité d'expressions : « *faces hilares ou hurlantes, sourire narquois, moue désespérée* » (List, 1979-1980 : 5). Les positions sont également variées : debout, assis, allongé, agenouillé en position de prière. Les objets sont relativement rares avec dans quelques cas la présence d'une croix, d'un chapelet, d'instruments de musique, des détails vestimentaires, ...

Les sculptures sont toutes réalisées en haut-relief et généralement présentées de face même si quelques personnages sont représentés de trois-quarts ou de profil. Elles sont organisées en 9 panneaux qui s'orientent tous approximativement vers le centre de la salle et qui laissent donc envisager une conception d'ensemble des sculptures.



Vue d'ensemble du panneau E

Historique de la redécouverte et des actions entreprises pour la sauvegarde de la cave

1953-1954 : Orientés par les travaux de Célestin Port (1876), Jeanne et Camille Fraysse découvrent les premières sculptures dans une cave comblée. Les photos qu'ils réalisent illustrent le tome III de leur ouvrage « *Troglodytes en Anjou* » publié en 1964.

1963 : le Dr Gruet (préhistorien à Angers), à qui J. et C. Fraysse ont parlé de la cave, se rend sur place et découvre le panneau de la Piétà (panneau C) derrière un mur (Lettre du Dr Gruet – Coll. SFES).

1964 : Raymond Mauny (Professeur à la Sorbonne) visite les lieux, alerté par la publication de J. et C. Fraysse. Il y retournera à plusieurs reprises et y invitera notamment Mr Enguehard, Architecte départemental des Monuments Historiques du Maine-et-Loire et l'abbé Nollent (président fondateur du Centre International de Recherche Anhistorique qui deviendra la Société Française d'Etude des Souterrains en 1971).



Dessin du panneau de la Piétà par R. Mauny (coll. SFES)

1965-1966 : J. et C. Fraysse se rendent à nouveau sur place et réalisent, en compagnie de leur fils, de nouveaux clichés photographiques notamment du nouveau panneau sculpté découvert par le Dr. Gruet.

1967 : Le puits d'accès à la cave par lequel J. et C. Fraysse avaient accédé en 1956 entraîne la détérioration de nombreuses sculptures « *car l'humidité s'y infiltre et les intempéries activaient la dégradation de la roche tendre - en même temps aussi qu'il attirait les curieux !* » (Héron, 1976 : np). En une dizaine d'années, plusieurs sculptures ont presque totalement disparu. Seules subsistent les photographies qui avaient été prises par J. et C. Fraysse et qui figuraient dans leur ouvrage. En avril 1967, lors d'une visite du site, l'abbé Nollent et R. Mauny décident de tout mettre en œuvre pour sauver le site de la destruction naturelle et du vandalisme. Dans un premier temps, ils décident de multiplier les documents photographiques (Nollent, 1968 : 142). Pour stopper les détériorations, en juillet 1967, A.

Héron, R. Mauny et J. Zocchetti placent des tôles et des bottes de paille au-dessus de cet accès en attendant des jours meilleurs (Héron, 1976 : np). En juillet 1967, Mauny remet à la Mairie un premier rapport sur la cave de Dénézé.

De 1967 à 1973, R. Mauny s'investit fortement dans la sauvegarde du site. Il entre en contact avec la propriétaire de la parcelle sous laquelle s'étend la cave afin de permettre à la commune de racheter le terrain. Face au refus de la propriétaire et de son représentant, il envoie des dizaines de lettres auprès des Monuments Historiques, des autorités communales, d'autres sociétés locales, telle que la Société d'Histoire locale de Saumur, des avocats, le Sous-Préfet de Maine-et-Loire afin de permettre le rachat du site par la commune, le classement de la cave et sa sauvegarde. En novembre 1967, R. Mauny met de sa poche 500 francs afin d'effectuer les travaux de préservation les plus urgents qui consistent notamment, avec l'équipe de CAINO et la Mairie, à installer une porte, construire des murets de consolidation afin d'étayer les piliers (Archives Mauny – Coll. SFES), avec notamment pour objectif de protéger la cave avant les gelées de l'hiver.

1968 : Face à la lourdeur de la machine administrative du classement du site, l'abbé Nollent, en concertation avec le Professeur Mauny, intervient, par une lettre du 23 octobre 1968, auprès d'André Malraux, ministre de la Culture, afin d'assurer la sauvegarde du site.

1969 : Suite à la lettre du 23 octobre 1968, Mr Jacques Lucas, Délégué au recensement des Sites et des Monuments Historiques de Bretagne et Pays de Loire demande le 14 janvier 1969 à l'abbé Pierre Nollent (SFES) un dossier photographique sur le site afin d'appuyer une proposition de classement. Le dossier accompagné de 17 photographies sera envoyé le 4 février 1969. Une demande similaire est effectuée au professeur Mauny par Mr Baldet, délégué au recensement des Monuments Anciens, le 26 janvier 1969 (Archives SFES).

Le 9 octobre, suite à la publication du rapport d'Henri Enguehard, Architecte des Bâtiments de France en charge du patrimoine des Monuments historiques de Maine-et-Loire, la cave aux sculptures est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, dans sa totalité, (y compris la partie « présumée sculptée » qui était encore sous les remblais) grâce à l'intervention de l'abbé Nollent et du professeur Mauny (SFES).

1970 : Le 3 mars 1970, le préfet prend un arrêté (D.2-70-304) déclarant d'utilité publique l'acquisition de la parcelle située au-dessus de la cave et un arrêté (D.2-70-305) de cessibilité de ladite parcelle (Archives Mauny – Coll. SFES).

1973 : La mairie acquiert une parcelle de terrain recouvrant une partie de la cave aux sculptures au terme d'une lourde procédure d'expropriation ralentie par des propriétaires demandant des sommes exorbitantes pour le terrain qui recouvre la cave (Archives Mauny – SFES).

1974 : Le site est dégagé par les bénévoles de l'association CAINO sous la direction de Mr Albert Héron. Des centaines de personnages sculptés sont découverts. Ceux-ci sont recouverts par une charpente installée par les services départementaux de Sécurité (Héron, 1976).

LA NOUVELLE REPUBLIQUE - MARDI 13 AOUT 1974

ANGERS ET L'ANJOU ANGERS

SOUS LA DIRECTION D'UN ARCHÉOLOGUE DES LYCÉENS ONT NETTOYÉ ET CONSOLIDÉ LES ÉTRANGES SCULPTURES TROGLODYTES DE DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ

Célestin Port dans son « Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire et de l'Ancienne province de l'Anjou » en 1856, et Camille Froese en 194, signalaient déjà la présence à Denezé-sous-Doué de sculptures antiques dans des caves troglodytes au lieu-dit « Les Mousseaux ».

Hier lundi s'est terminé à cet endroit un chantier dirigé par M. Albert Héron, archéologue, diplômé de l'École du Louvre et composé de lycéens actuellement en vacances au centre européen d'accueil de l'abbaye de St-Maur ainsi que de deux employés communaux de Denezé, MM. Métivier et Bardon. Au cours de ce chantier, il a été procédé au nettoyage et au traitement des sculptures déjà connues.

Certaines hypothèses ont été émises sur l'origine et la signification de ces remarquables sculptures. A ce sujet, M. Héron nous a déclaré : « Beaucoup d'hypothèses fantaisistes ont été avancées. Il est pour l'instant impossible de dater ces œuvres, mais il est certain ce que d'au-

cuns ont qualifié « d'enfant mort dans les bras de sa mère » est en fait un adulte allongé qui tient le bras d'une femme assise. D'autre part, certains ont voulu voir des scènes érotiques alors que je pense qu'il s'agit de gens malades qui viennent demander intercession pour leur guérison ».

Au cours de leur séjour, les jeunes lycéens ont visité les dolmens, églises et mégalithes de la région et ont été reçus dans cet autre haut lieu troglodytique qu'est Rochemenier par le comité des caves et le président fondateur M. Breton. Dans leurs travaux ils ont été aidés non seulement par les employés communaux mais aussi par la population en particulier par M. Métivier, adjoint au maire qui s'est chargé du transport des éboulis.



Les lycéens et les deux employés communaux qui ont participé aux travaux

PRÉVENTION CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

Il est rappelé que l'arrêté préfectoral du 6 avril 1974, interdit sur tout le territoire du département de Maine-et-Loire, du 8 avril au 15 mai et du 15 juin au 15 octobre 1974, d'allumer des feux de bois ou de paille, de feuilles ou de toutes autres matières inflammables, d'incinérer ou de faire brûler des végétaux sur pied ou coupés sur la voie publique, dans les cours, jar-

Article de presse lors des travaux de dégagement de 1974 (coll. SFES)

1977 : Le site étant à ciel ouvert du fait de l'effondrement de la voûte, la mairie de Denezé-sous-Doué fait édifier une charpente en bois à double pente inversée avec gouttière centrale couverte de tôles translucides. Cependant la toiture plastifiée entretient un effet de serre : chaleur torride en été, gel en hiver, la lumière du jour favorise la prolifération d'algues et de mousses. En février 1977, à la suite de fortes pluies, l'eau des toitures voisines endommage les sculptures et menace leur conservation.

1977 : Le site est ouvert au public.

1978 : A. Brethon et D. List constatent l'accélération du processus de dégradation des sculptures et alertent C. Courant, le Maire de Denezé. Ils multiplient les conférences à l'échelon national et international pour sensibiliser le public au problème de la sauvegarde du site.

1979 : La Société Française d'Etude des Souterrains se réunit à Denezé et crée une commission de sauvetage du site sous la présidence bénévole de D. List. Le comité scientifique réunit :

- A. Blanc, géologue au Centre de Recherche sur les Monuments Historiques ;
- P. Blanc, Ingénieur de recherche à l'Université P. et M. Curie ;
- A. Brethon, préparant un travail universitaire sur la datation des sculptures de Denezé-sous-Doué ;
- C. Lorenz, maître de recherche au CNRS ;
- J. Lorenz, maître-assistante à l'Université P. et M. Curie.



Installation de la couverture translucide (Photo B. Gacongne)

1980 : La Commission publie un rapport préliminaire sur les problèmes de conservation de la cave aux sculptures qui sera également publié en 1981 dans la revue *Minéraux et Fossiles*.

1982 : Les actions menées par le Maire C. Courant et J. Touchais, Conseiller Général, avec l'aide des autorités archéologiques et administratives aboutissent au déblocage d'un montant total de 720.000 francs pour la construction d'une dalle de béton (financée par le Conseil général (70%), la région (15%) et l'Etat (15%)) devant assurer la protection, l'étanchéité et l'isolation thermique du site.

1983 : Suite à un orage diluvien en juillet, une coulée de boue menace le panneau du gisant.

1984 : Un orage produit un effondrement dans la cave.

1985 : Des analyses effectuées par le laboratoire de géologie du CNRS attestent la présence de nitrates organiques d'origine animale dans les altérations de la roche. Ces nitrates sont charriés par un écoulement d'eau provenant du terrain voisin. Les eaux passent sous la dalle de béton étanche et menacent à nouveau les sculptures.

1985 : la Société Française d'Etude des Souterrains, à l'issue de son Assemblée Générale tenue le 7 juillet 1985 à Denezé émet une motion de sauvetage concernant la conservation du site de la cave aux sculptures de Denezé-sous-Doué et « *demande donc aux instances régionales et nationales le classement de ce site comme Monument historique et des mesures d'urgence pour la sauvegarde des sculptures* » (SFES, 1985 : 104).

1986 : Le Maire de Denezé-sous-Doué écrit une série de lettres auprès du ministère, du Conseil Régional, Général, du député, du préfet, des sénateurs, du président de l'association Nationale des maires, de la fédération des maires de communes rurales, de la DRAC, de l'architecte des Monuments Historiques afin de lancer un nouveau cri d'alarme en faveur de la cave.

1989 : Création de l'association de la cave aux sculptures qui a pour but de promouvoir le site touristique de la cave aux sculptures et de participer à sa sauvegarde.

1989 : Le maire de Denezé-sous-Doué, Clément Courant, réclame l'aide du ministre de la Culture Jack Lang et l'appui de toutes les collectivités régionales (Courrier de l'Ouest, 29 juin 1989).

« Cayenne sculptée » à Denezé du béton pour sauver le site

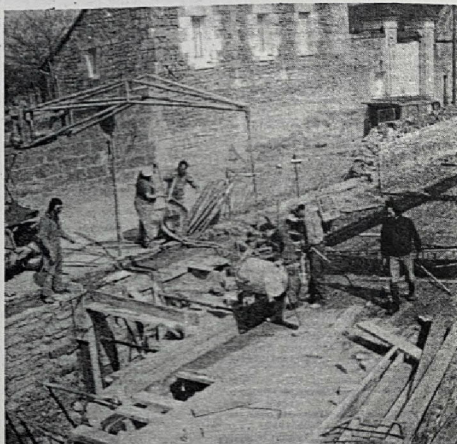
Depuis la fin de l'année dernière, le site touristique de Denezé-sous-Douré, la fameuse « Cayenne sculptée », s'est transformé en un vaste chantier de restauration, bien sûr provisoirement fermé au public. Il s'agit tout simplement de sauver les sculptures victimes d'une sévère dégradation causée à la fois par la lumière et l'humidité. L'intervention des entrepreneurs touche à sa fin et la porte devrait de nouveau être ouverte au tout début de la saison estivale, c'est-à-dire fin juin ou début juillet.

Les spécialistes des « Métiers du Bâtiment » ont accompli en quelques mois une tâche inhabituelle et délicate : déblayer les roches et couler du béton sans toucher aux précieuses sculptures. De fait, rien n'a été cassé. Cette mission a été réussie d'abord parce que les ouvriers ont pris de grandes précautions, sous la conduite de M. Riché, le chef de chantier, mais aussi parce qu'aucun gros engin n'a été utilisé. « C'est plus que du travail artisanal, c'est vraiment du cousu-main » témoigne Daniel List, le conservateur devenu manoeuvre pour que l'œil de l'archéologue soit toujours présent.

Il a fallu commencer par cofrer minutieusement les sculptures, un travail bénévole des époux List, puis percer des trous destinés à recevoir les quatorze piliers de soutènement, cachés astucieusement ou habillés à l'ancienne. Renforcer le mur situé du côté de la route et la cage d'escalier ou sera créé le quichet d'accueil n'a pas été une mince affaire car une descente de cinq mètres a été nécessaire pour trouver le sol d'appui. Mais l'effort s'est trouvé récompensé par la découverte de plusieurs dépôts de souterrains et de plusieurs pistes de nouvelles planches de sculptures, qui feront l'objet de fouilles ultérieures, sans aucun doute.

Quelques chiffres donnent une idée de l'ampleur du chantier : 240 m³ de remblais ont été sortis à la pioche, et triés pour atteindre la voûte ; on ne lésine pas non plus sur le béton, 60 m³ pour les piliers et 130 m³ pour la dalle épaisse de 30 cm qui se limite actuellement à une armature de ferraille et à un plancher en bois, à démonter de l'intérieur après le coulage. Le site pourrait presque devenir un abri anti-atomique. En fait, cette dalle deviendra une aire de stationnement pour une trentaine de voitures (pas de cars).

Il ne reste plus qu'à couler cet épais plafond et à construire une murette pour retenir le talus qui surplombe la cavité. Mais là encore, tout sera fait « à la main ». Ensuite, un spécialiste douessin, M. Huet, réalisera l'installation électrique, primordiale puisque l'éclairage naturel aura disparu. Une multitude de spots de faible puissance devront mettre en valeur l'aspect artistique des sculptures qui ont été réalisées à la bougie. Les conditions d'observation seront donc bien meilleures que précédemment d'autant plus que l'aménagement tel qu'il est conçu donnera une nouvelle perspective au site. D'emblée, les visiteurs bénéficieront d'une vue d'ensemble.



Les travaux seront achevés pour la saison touristique.

Episodiquement, des réunions de chantier conduisent à Denezé l'architecte des Bâtiments de France, M. Grémont, le représentant du Conseil général qui intervient pour une bonne part dans le financement, M. Joseph Touchais, le chef d'entreprise, M. Coste, et le maire de Denezé, M. Courant.

Article de presse de 1982 à l'occasion de la réalisation de la dalle de béton (Coll SFES)

1990 : L'état du tuffeau qui s'effrite, se délite et se fissure, nécessite des mesures d'urgence. La municipalité demande le classement du site en Monument Historique.

1990 : En mars 1990, le rapport de Mr Jean Voisard, architecte des bâtiments de France souligne l'importance des mesures conservatoires à prendre pour l'existant mais aussi pour les salles non fouillées. Le rapport recommande l'arrêt des infiltrations, le moulage de l'ensemble des sculptures, la réalisation d'un relevé photogrammétrique (Courier de l'ouest du 21-21 juillet 1990).

1991 : L'Association de Recherches Appliquées à la Spéléologie (Belgique) remet à Jack Lang, ministre de la Culture, une pétition lancée en Belgique, rassemblant 2500 signatures. L'association, sous la présidence de C. Kahn, entame une action de parrainage avec l'appui des autorités municipales.

1992 : Création de l'association Actions Caverne suite à une réunion-débat organisée fin juillet 1992 rassemblant des sympathisants, des scientifiques, des représentants de la municipalité. L'association a pour but la coordination et la mise en œuvre de toutes réflexions et de toutes actions tendant à la sauvegarde et à la mise en valeur du site, en collaboration avec les autorités compétentes. Le résultat de ces recherches a été déposé en 2021 aux Archives Départementales.

LE COURRIER DE L'OUEST

Le journal de l'Anjou

Jeudi 29
juin 1989
3,50 F

SAUMUR

A Denezé-sous-Doué, la caverne sculptée est un site qui reçoit plus de 20.000 visiteurs par an. Ses étonnantes sculptures, son origine encore mystérieuse et l'étrange message gravé là par des artistes anonymes, en font une énigme qui attise la curiosité.

Mais les effets conjugués de la pollution et de la dégradation normale du tuffeau, qui désintègrent la pierre, s'accroissent de semaine en semaine. Sans mesure de sauvetage urgente, la cave aux sculptures de Denezé-sous-Doué ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Devant l'intérêt de ce site, unique en Europe, Clément Courant, maire de la commune, vient de réclamer l'aide du ministre de la Culture, Jack Lang, et l'appui de toutes les collectivités régionales. La réponse du ministre laisse l'espoir d'une mesure exceptionnelle et urgente.

SAUVER LA CAVERNE SCULPTÉE DE DENEZÉ-SOUS-LE-LUDE

Des mesures d'urgence réclamées à Jack Lang

Unique en Europe, peut-être même au monde, la cave aux sculptures de Denezé-sous-Doué meurt peu à peu sous les effets conjugués de la dégradation « naturelle » du tuffeau et de la pollution. Le site exceptionnel fait aujourd'hui l'objet d'un cri d'alarme d'Annie Brethon, son conservateur, et de Clément Courant, le maire de Denezé, qui n'a pas hésité à demander l'aide de Jack Lang, ministre de la Culture.

La caverne sculptée de Denezé recèle encore bien des mystères. Si son intérêt artistique n'échappe à personne, bien des énigmes flottent dans le regard de ses personnages, qui semblent sortis de la mythologie indienne ou égyptienne.

Repaire païen, satire du temps, expression artistique de secrets rituels ? La cave aux sculptures offre encore ses symboles à bien des interprétations. Mais le chef-d'œuvre sera-t-il encore visible dans quelques années ? Au cours de l'hiver, six stèles taillées dans la tuffe sont tombées, mutilant plusieurs panneaux. Trois se sont brisées

encore la semaine passée. Par bonheur, si l'on peut dire, le dernier « accident » est survenu en présence de M. Patrick Saleta, inspecteur des Carrières de Paris.

Le point de vue des scientifiques

Cette progression inquiétante dans la dégradation déjà observée depuis des années, a conduit M. Clément Courant à saisir le ministre de la Culture, Jack Lang, de la situation.

Pour Annie Brethon, « l'oxyde de carbone, les nitrates qui s'infiltrent, le salpêtre et les boues de la surface sont les pollutions majeure-



Mme Brethon est véritablement catastrophée par la capacité destructrice des pollutions au sein de la caverne

nes qui détruisent la cave et ses sculptures... Lors d'un congrès à Fontevraud, elle n'a pas hésité à « kidnapper », comme elle dit, MM. Roland Cognard, spécialiste de la restauration des monuments historiques, et Jacques Philippou, chef de laboratoire à l'Institut français de restauration des œuvres d'art, afin d'obtenir le point de vue de scientifiques sur ce problème.

« Leur réaction a été immédiate », précise Annie Brethon. « Dans un premier temps, il faut tenter un essai de protection maximum, puis supprimer les sources de pollution. Par la suite, il faudrait empêcher la formation de mousses et algues. Enfin, comme le classique tuffeau, la pierre se désintègre sous l'effet des sels minéraux ».

Attente et espoir

Quant au sauvetage, « les spécialistes formulent quelques hypothèses, comme l'électro-osmose, procédé de catalyse qui stoppe la réaction chimique. Pour cela, il est nécessaire d'obtenir l'aide d'EDF détentrice du monopole de ce procédé ».

Pour le maire de Denezé, la dégradation a justifié « un cri d'alarme ». « J'ai déjà évoqué le



Mme Annie Brethon installe une murette de tissu à la base des parois de la grotte. Elle retiendra une masse de poudre destinée à absorber l'humidité de la pierre

problème devant le Conseil général car notre commune ne peut pas intervenir. Avec 160 habitants, le budget communal est des plus serrés... »

« Devant l'urgence, j'ai décidé d'en appeler au ministre de la Culture et j'ai saisi également la Direction régionale des Affaires culturelles, le Conseil régional, l'Association des maires et la Fédération des maires ruraux... »

Clément Courant veut sauver la caverne. Non seulement pour les

20.000 visiteurs (1988) qu'elle attire, mais aussi « parce qu'elle fait partie du patrimoine collectif... »

Jack Lang a d'ailleurs donné une réponse qui laisse espérer une mesure d'urgence incessamment.

À Denezé, où les bénévoles ont apporté leurs bras pour mettre en valeur ce site précieux, on espère et on attend, devant une urgence devenant très... urgente !

Roger GABORIEAU



Des bandelettes pour absorber l'excès de sels minéraux

Extrait du courrier de l'ouest du 29 juin 1989

Dans le cadre de ses travaux, l'association Actions Caverne a identifié un ensemble de cause (d'origine chimique, physique et microbiologique) contribuant à la dégradation des sculptures et six axes d'intervention pour remédier à ces problèmes :

- Axe 1 : Contre les remontées capillaires : Isolement total par barrières horizontales et verticales de nature physique ou chimique, selon les panneaux, après étude hydrophysique du tuffeau in situ.
- Axe 2 : Contre les eaux de ruissellement et d'infiltration : les eaux du voisinage sont maintenant détournées de la caverne et des travaux vont être entrepris pour capter les eaux de ruissellement de la rue.
- Axe 3 : Traitement de l'air, hygrométrie, température, circulation :
 - Impératif : ne pas dissocier chronologiquement le traitement de l'air et l'assèchement des masses sculptées (voir axe 1)
 - Véritable politique de traitement de l'air (voir axe 4) : ventilation contrôlée de l'air ; isolation thermique ; modification du revêtement de la dalle ; dessalage de la pierre (voir axe 6).

- Axe 4 : Contre les contaminations biologiques : Choix judicieux des éclairages ; Contrôle de la température (voir axe 3) ; Contrôle de la qualité de l'air (assainisseur filtre + ultra-violets) humaine ; Application régulière de biocides spécifiques ; Pratique d'éclairage pendant les visites.
- Axe 5 : Dalle de couverture : Isolation thermique de la dalle (voir axe 3) ; Modification du revêtement superficiel de la dalle ; Suppression de la circulation des voitures sur la dalle.
- Axe 6 : Nettoyage des sculptures et restauration : Dessalage de la pierre ; Restauration des panneaux sculptés » (Actions Caverne, 1993 (2) : 6-8).

1993 : A défaut de solution à l'amiante, le terrain voisin est exproprié après enquête publique afin de stopper les infiltrations d'eau.

1994 : Visite de l'architecte en chef des Monuments Historiques. Un comité de scientifique examine les problèmes de sauvegarde du site.

2000 : Dans une réponse au maire, la DRAC indique qu'il est essentiel de progresser dans la connaissance et l'authentification du site avant de s'engager dans des travaux de conservations lourds. Une campagne de fouilles est également évoquée.

2002 : Le président de la SFES, Luc Stevens, écrit au ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon avec copie au préfet de Maine-et-Loire, au Président du Conseil Régional et au maire de Denezé-sous-Doué afin de relancer la mobilisation en faveur de la sauvegarde de la cave aux sculptures.

2003 : En juillet 2003, suite aux premières études menées dix ans auparavant par M. Groux, technicien attaché aux Monuments Historiques de Maine-et-Loire, un protocole de surveillance est enclenché dans le but de comprendre l'évolution de la nature du matériau en développant une série de tests ciblés. Ce protocole s'est terminé en fin d'année 2004 et devait ensuite permettre d'approuver un traitement adéquat pour stopper l'évolution de la dégradation (Carnac, 2005 : 185-186).



Vue d'ensemble du panneau B réalisé sur l'angle d'un pilier

2005 : Rapport O'tempora note notamment que « les dégradations observées sur les sculptures sont localisées. Toutes les sculptures ne sont pas affectées par les mêmes polluants et les dégradations ne sont pas homogènes. En partie basse, l'humidité est plus importante et nous observons des développements d'algues vertes. En partie supérieure des parois, nous observons une dégradation due aux sulfates (gypse). Entre ces deux horizons, nous avons des cristallisations de salpêtre dues au nitrates » (O'tempora, 2005 : 14).

Le rapport suggère également un programme de travaux qui vise à traiter le problème posé par les « sels qui affectent les parois sculptées par leurs cycles perpétuels de cristallisation hydratation du fait de leur extrême réactivité par rapport aux conditions climatiques » (O'tempora, 2005 : 42). Ces solutions comprennent :

- Traitement de l'air : installation d'un système de climatisation à l'emplacement d'une des cheminées d'aération de la dalle de béton et à réguler les arrivées d'air afin de maintenir la température à son niveau naturel et l'humidité à 80% d'humidité relative. Cette solution implique la création d'un sas au pied des escalier d'accès.

- L'assainissement des voûtes et des parois par l'élimination des vestiges de coffrages de la dalle en béton (bois, pourris, plastiques), l'élimination des gravats sur les surfaces horizontales non sculptées, le nettoyage par injection/extraction de toutes les parois non sculptées (y compris la voûte en béton) ; le traitement biocide et algicide (Biotin N) de l'ensemble de la cave.

- Intervention sur les sculptures : Pré-consolidation des écailles de pierre et des fissures à la chaux, nettoyage des parois sculptées par un système d'injection/extraction, dessalement des parois à l'aide de compresses à base d'argile et des traitement secondaire de collages et ragréages.

2011 : Le contrôle géologique met en évidence le besoin de travaux de confortement à la cave aux sculptures (CO 14/01/2011).

2013 : Visite et rapport de Pierre Thomas (ENS de Lyon - Laboratoire de Géologie de Lyon) sur les attaques liées au salpêtre dans la cave aux sculptures. Dans son rapport, P. Thomas constate les dégradations suivantes sur le panneau D : « *On y voit nettement des encroûtements et efflorescences d'un mélange de "salpêtre" et de tuffeau pulvérulent. Toutes les parties saillantes, en particulier les nez, ont disparu. L'attaque a été si poussée que certains visages ne sont quasiment plus reconnaissables [...] Quelle est l'origine de cette attaque par le "salpêtre" ? On peut remarquer que les statues dégradées sont celles qui ont été sculptées sur les parois de la cave, parois en communication directe avec l'eau du sol et du sous-sol proche. Les sculptures isolées de l'eau phréatique parce que faites sur des "bosses" au milieu de la cave ne sont pas attaquées, sauf peut-être légèrement pour celles situées à la base de ces bosses. Les sculptures détachées et isolées des parois ou loin du sol sont totalement intactes. Il semble donc y avoir une relation entre l'attaque par le "salpêtre" et la disponibilité en eau des roches environnantes. Le salpêtre sensu stricto correspond au nitrate de potassium (KNO_3). Ce sel (associé souvent à d'autres nitrates ou sulfates) cristallise souvent sur les parois de certaines cavités naturelles, sur les murs des caves et à la base de vieux murs humides. Cette cristallisation est due à l'évaporation de l'eau du sol et des nappes phréatiques arrivant sur ces murs et parois par capillarité. Les nitrates sont des sels fréquents dans les nappes phréatiques superficielles, ce que les pratiques agricoles actuelles n'arrangent pas. À ce nitrate primaire qui cristallise sur les*

parois peut s'ajouter un nitrate secondaire, car des bactéries vivant près de l'interface roche/atmosphère oxydent les sels d'ammoniaque de l'eau phréatique pour les transformer en nitrates. Dans le cas du tuffeau du Val de Loire, une complication annexe peut avoir lieu. En effet, la craie tuffeau contient parfois de petits nodules de sulfures d'origine diagénétique (FeS_2 , pyrite et/ou marcassite). Ces sulfures peuvent s'oxyder en sulfates, qui vont se rajouter aux nitrates (d'où l'emploi des guillemets autour du mot "salpêtre" qui n'est peut-être pas du pur nitrate de potassium, ici, à Dénézé-sous-Doué). Le tuffeau est une roche tendre, perméable, et très poreuse. Sa porosité peut atteindre 50%. Si des eaux circulant de pore en pore sont riches en nitrates (et éventuellement en sulfates), ces derniers vont cristalliser dans les pores superficiels des parois humides si l'eau contenue dans ces parois s'évapore, même légèrement. La croissance des cristaux de nitrates (et sulfates) dans les pores vont les faire éclater, transformant la surface des parois (et des sculptures) en une poudre constituée d'un mélange de calcaire pulvérulent, de nitrates et éventuellement de sulfates (de calcium). Il s'agit là d'une véritable maladie de la pierre à laquelle le tuffeau est particulièrement sensible du fait de sa nature et de sa structure. Ce problème ne se posait pas avant 1956, puisque la cave était remblayée et qu'il n'y avait aucune évaporation à la surface des sculptures. Peut-être ces dégâts avaient-ils commencé avant le remblaiement de la cave au XVIIIème siècle. Ils devaient être moindres, car la cave, vraiment souterraine avant le remplacement de son plafond naturel de tuffeau par une dalle de béton, devait être beaucoup plus humide (moins d'évaporation interne). Les dégâts, tels que la disparition de la plume de l'Indien ou l'effacement des visages, ont donc moins de 57 ans, et ont quasiment détruit certaines sculptures. Il semble donc urgent que les autorités compétentes (municipalité, département, région, état... ?) remédient à cette attaque avant qu'il ne soit trop tard, par exemple en cernant la cave (à quelques mètres de ses limites) par un mur imperméable s'enfonçant dans le sous-sol plus profondément que le niveau du sol de la cave et en drainant le tuffeau sous-jacent. La grotte de Lascaux a failli "mourir" dans les années 1960 mais a finalement été sauvée. Qu'en sera-t-il du « Lascaux de la Renaissance » ? » (Thomas, 2013).

2017 : Les dégradations se poursuivent. Le fumeur de pipe est en grande partie effacé. Son visage n'a pas entièrement disparu mais il est complètement méconnaissable. Il a été mangé par la lèpre qui ronge le tuffeau de l'intérieur (CO 26/03/2017).

2019 : Dans le cadre de la mission de Stéphane Bern, la cave aux sculptures de Dénézé-sous-Doué a été choisie parmi les chefs-d'œuvre en péril à restaurer en Maine-et-Loire. Un dossier est en cours auprès de la DRAC à Nantes en relation avec la Fondation du Patrimoine d'Angers. En 2021, les 42 000 € promis par la mission Bern ne sont pas débloqués en l'absence de tout commencement de chantier de rénovation.

2020 : Une rencontre a lieu entre la Mairie, la DRAC, la Fondation patrimoine (et d'autres intervenants) afin d'étudier les possibilités (financières et techniques) pour sauver les sculptures et mettre plus en valeur le site (CO 12/09/2020). La possibilité de recourir au mécénat est également évoquée par le Conseil municipal (CO 16/07/2020). Le projet est de mener une étude afin de déterminer les travaux à effectuer. L'objectif est de rendre l'exploitation touristique de la cave rentable tout en préservant un patrimoine unique (source : Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25/08/2020).

2021 : La totalité du conseil communal de Dénézé-sous-Doué démissionne suite à une succession de désaccords notamment relatifs à la cave aux sculptures et à son financement.

Le maire constate dans la presse que les sculptures de la cave subissent, à cause de l'humidité, une dégradation rapide. « *La chape de béton qui protège le site a bloqué le processus d'aération. L'hiver, l'eau ruisselle du plafond. Les visages des statues deviennent friables. En l'absence d'une aération, la cave aux sculptures risque de subir des dégradations irréversibles, entre salpêtre et champignons* » (CO 25/07/2021). Des morceaux de pierre se détachent de la voûte, les experts préconisent le placement de tiges filetées et rappellent le besoin d'une intervention urgente pour sauvegarder le site (CO 16/04/2021 ; Compte-rendu du conseil municipal du 25/05/2021). Ces travaux seront effectués en 2022.

2022 : Eliane Lefort de l'Association de la Cave aux Sculptures, dans une lettre datée du 14 février 2022, interpelle Mme Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, afin de la sensibiliser à l'état de dégradation de la cave et afin que des travaux soient entrepris en vue de sa conservation. Dans la réponse fournie par la DRAC, cette dernière reconnaît que l'étude indispensable à la compréhension des phénomènes déclenchant les altérations reste à réaliser. L'association Sauvegarde du Patrimoine Denezéen dépose ses archives sur l'histoire de la cave aux Archives Départementales (cote BIB 16801).

2022 : Déjà fermée en 2021 pour cause de Covid-19, la cave aux sculptures ne réouvre pas aux visiteurs en 2022. Face à la difficulté d'ouvrir le site au public et aux manques de moyens de la commune, le Maire se demande « *Peut-être faut-il faire une pause plus longue afin de trouver la meilleure solution. Et, en attendant, ensabler la cave pour la protéger...* » (Le Parisien, 12 juin 2022).

2022 : Le 15 novembre, le conseil municipal de Denezé-sous-Doué, après avoir délibéré, décide à l'unanimité la fermeture touristique de la cave aux sculptures durant toute la durée de son mandat (à l'exception de la journée du patrimoine). Il demande également à être retiré des projets de la mission Stéphane Bern (source : Compte-rendu du conseil municipal du 15/11/2022).

2023 : Suite à un changement de maire, le conseil municipal met gratuitement la cave à disposition de l'association Sauvegarde du Patrimoine Denezéen qui en assurera l'entretien et l'ouverture au public de mai à septembre 2023 (Comptes-rendus du conseil municipal du 17/03/2023 et du 18/04/2023).

2023 : publication des deux tomes de l'ouvrage sur la Cave aux Sculptures visant à alerter sur la nécessité de préserver le site.

2024 : Réouverture de la cave du 12/04 au 22/9/2024 par l'Association Sauvegarde du Patrimoine Denezéen. Une fête marquera les 50 ans de la découverte de la cave le 25 mai 2024.

Quelques exemples de dégradation



Personnage D98 : le visage est intégralement recouvert d'efflorescences de salpêtre (?) (photos : 1974 et 2023)



Indien dévisagé par le « salpêtre » (photos 1974 et 2023)



Personnage D86 : recouverts d'efflorescences de couleur rouille entre 2005 et 2023



Personnage D99.1 représentant une tête de serpent disparu entre 1974-76 et 2022

Bibliographie

ACTIONS CAVERNE, 1993(2), L'écrit de la caverne, n°2 (sept.- oct.)

BRETHON A., 1996, Maine-et-Loire insolite... La caverne sculptée de Dénezé-sous-Doué (49), Ed. ARAS.

CARNAC P., 2005, Enquête autour d'un mystère, La cave sculptée de Dénezé-sous-Doué, Ed. Cheminements.

HÉRON DE LA CHESNAYE A., 1976, Les caves énigmatiques de Dénezé-sous-Doué, s.l., Impr Genèse.

LIST D. et LIST A., 1979-1980, Les étranges sculptures du site de Dénezé-sous-Doué (49), Andes, n°9.

NOLLENT P., 1968, Les sculptures de Dénezé-sous-Doué, dans Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. 1965-1968, t.35, pp. 140-143.

PORT C., 1876, Dictionnaire Historique, Géographique et Bibliographique du Maine-et-Loire, Tome 2.

SFES, 1985, Motion de sauvetage. Conservation du site de la cave aux sculptures de Dénezé-sous-Doué, Subterranea, n°56 (décembre), p. 104.

STEVENS L., 2023, La Cave aux sculptures de Dénezé-sous-Doué. T1 : Un Chef d'œuvre en péril. T2 : Catalogue des sculptures, Ed Chemins Souterrains, St Etienne.

THOMAS P., 2013, Quand le "salpêtre" attaque la craie tuffeau sur des sculptures historiques du XVIème siècle. <https://planet-terre.ens-lyon.fr/ressource/Img430-2013-07-01.xml>